

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MAITRE D'HOTEL Sandy

Avait donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélie FRAN'IZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

MOTION CREDIT MUTUEL

CONSIDERANT l'annonce de la fermeture prochaine à ROTHAU de l'agence bancaire Crédit Mutuel et
de son distributeur de billets,

CONSIDERANT l'annonce de la fermeture du distributeur de billets de Saint-Blaise-la-Roche du Crédit
Mutuel,

CONSIDERANT que ces services constituent des services de proximité indispensable pour la vie
quotidienne des habitants, des commerçants sédentaires ou non, des artisans et du tissu associatif
local.

CONSIDERANT l'impact particulièrement lourd de ces fermetures pour les personnes âgées, à
mobilité réduite ou en situation de fracture numérique, pour qui l'accès aux guichets physiques et
aux automates de retrait est essentiel.

CONSIDERANT que le Crédit Mutuel, de par ses valeurs de banque mutualiste et coopérative, affiche
un ancrage territorial fort et une responsabilité sociétale envers les territoires où il est implanté et se

doit de faire primer la solidarité territoriale et le service à ses sociétaires avant la seule rentabilité financière.

CONSIDERANT que le maintien d'une offre bancaire de proximité conditionne directement l'attractivité, le dynamisme économique et la vitalité des communes de ROTHAU et de SAINT-BLAISE-LA-ROCHE mais également des habitants de toute la haute vallée de la Bruche,

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

EXPRIME ses plus vives inquiétudes et sa ferme opposition au projet de fermeture de l'agence Crédit Mutuel de Rothau et des distributeurs de billets de ROTHAU et SAINT-BLAISE-LA-ROCHE.

AFFIRME son soutien indéfectible aux municipalités, aux usagers, clients et acteurs économiques locaux directement pénalisés par cette décision.

DEMANDE solennellement à la Direction Régionale du Crédit Mutuel de reconsidérer son projet, de suspendre toute fermeture définitive et d'ouvrir une véritable concertation avec les élus locaux pour étudier des solutions de maintien de l'activité.

CHARGE M. le président de transmettre la présente motion à la Direction Régionale du Crédit Mutuel, ainsi qu'à M. le préfet du Bas-Rhin pour l'alerter sur la disparition des services essentiels dans notre territoire.

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY

Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MAITRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélia FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

VU les articles L.2121-8 et L.5211-1 du code général des collectivités territoriales

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, par 2 voix contre (Thierry SIEFFER et
Sylvie KROUCH) et 47 voix pour,

APPROUVE le règlement intérieur joint à la présente délibération

PRECISE que le règlement intérieur est adopté pour la durée du mandat

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MAITRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélie FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

MUSEE OBERLIN – ECHANGE DE PARCELLES

Depuis le 30 juin 1996, un bail emphytéotique permet à la paroisse protestante de Waldersbach d'utiliser le presbytère propriété de la communauté de communes, et à la communauté de communes d'utiliser l'ancien presbytère protestant aujourd'hui partie du Musée JP Oberlin, propriété de la paroisse protestante.

Au terme de 30 années de bail, il a été convenu entre les parties d'un échange formel de ces parcelles afin que la paroisse protestante devienne pleinement propriétaire du presbytère et que la communauté de communes devienne pleinement propriétaire du musée JF Oberlin.

VU l'avis des Domaines en date du 27 juillet 2026

VU la délibération du conseil presbytéral de la paroisse de Waldersbach du 17 mars 2025

VU l'avis favorable de la préfecture du Bas-Rhin

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la cession à la paroisse de Walderbach de la parcelle 340 section 6 de la commune de Waldersbach, d'une superficie de 8.65 ares

APPROUVE l'acquisition des parcelles n°159, 160, 161 section 1 de la commune de Waldersbach appartenant à la paroisse de Waldersbach, d'une superficie totale de 22.49 ares

ACTE qu'il ne résultera aucune soulte de cette transaction

PRECISE que les frais d'établissement des actes notariés seront pris en charge par la communauté de communes

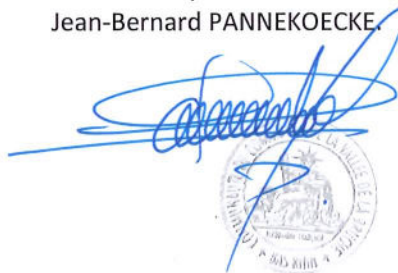
AUTORISE le président de la communauté de communes à signer tout document en lien avec ce dossier, en particulier les actes notariés à intervenir.

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MATTRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélia FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

DECHETTERIE DE SCHIRMECK – VENTE DE PARCELLES

CONSIDERANT que la déchetterie de Schirmeck va déménager à Wisches en septembre 2026,

VU la demande de la société SCI Brico patrimoine d'acquérir ce terrain afin notamment de développer le Bricomarché,

VU l'avis des Domaines du 17 avril 2026 estimant la valeur du terrain à 129 300 euros HT

CONSIDERANT que cette estimation ne tient pas compte des travaux de remise à plat du terrain,

CONSIDERANT le devis de la société Cédric TIP d'un montant de 18 915 euros HT pour le terrassement et l'évacuation des enrobées et du béton pour remettre le terrain à plat ;

Il est proposé de fixer le prix de vente à 110 000 euros.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la vente des parcelles suivantes à la SCI Brico patrimoine :

- Les parcelles 404, 422, 423 de la section 1 de la commune de La Broque
- Les parcelles 128 et 129 section 4 de la commune de Schirmeck

D'une superficie totale de 25.44 ares.

DECIDE de passer outre l'avis des domaines pour les motifs évoqués ci-dessus et de fixer le prix de vente de ces parcelles à 110 000 euros HT

PRECISE que les frais de notaire seront à la charge de l'acheteur

AUTORISE monsieur le président à signer tous les actes concernant ces ventes

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MAITRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélia FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

DESIGNATION CLECT

VU la délibération en date du 21 décembre 2015 instaurant le régime de fiscalité
professionnelle unique à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

VU les délibérations des communes membres de la communauté de communes,

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les membres suivant au sein de la Commission locale d'évaluation des transferts de
charge (CLECT) :

COMMUNE	DELEGUES
BAREMBACH	Bernard JUILLOT
BELLEFOSSE	Alice MOREL
BELMONT	Guy HAZEMANN
BLANCHERUPT	Sylvie KROUCH

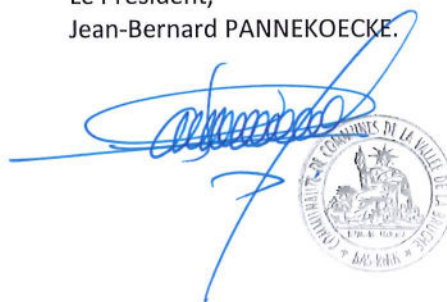
BOURG-BRUCHE	Marc DELLENBACH
COLROY LA ROCHE	Sébastien AUBRY
FOUDAY	Maurice GUIDAT
GRANDFONTAINE	Philippe REMY
LA BROQUE	Jean-Bernard PANNEKOECKE
LUTZELHOUSE	Christophe BRUNISSEN
MUHLBACH SUR BRUCHE	Nicolas BONEL
NATZWILLER	Muriel LANGNER
NEUVILLER LA ROCHE	Séverine FELDER
PLAINE	Chantal KRIEGER
RANRUPT	Thierry SIEFFER
ROTHAU	Jean DUBOIS
RUSS	Marc GIROLD
SAALES	Romain MANGENET
SAINT BLAISE LA ROCHE	Lucien DELLA-PINA
SAULXURES	Hubert HERRY
SCHIRMECK	Laurent BERTRAND
SOLBACH	Ervain LOUX
URMATT	Bruno REEB
WALDESBACH	Christine KLEINMANN
WILDESBACH	Claire FISCHER
WISCHES	Alain FERRY

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEI Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRE Sabine MAITRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélie FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

DESIGNATION SDEA

La commune de Saulxures nous informe de son souhait de modifier ainsi la délibération du
04 mai 2026 portant désignation des délégués de la communauté de communes de la vallée
de la Bruche au SDEA pour les compétences eau potable, assainissement, grand cycle de
l'eau :

Délibération initiale :

Commune	Civilité	Nom	Prénom	Fonction
SAULXURES	Monsieur	HERRY	Hubert	Délégué

Nouvelle proposition :

Commune	Civilité	Nom	Prénom	Fonction
SAULXURES	Monsieur	MOULINAT	Lionel	Délégué

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de désigner, pour les compétences eau potable, assainissement et grand cycle de l'eau, le délégué suivant :

Commune	Civilité	Nom	Prénom	Fonction
SAULXURES	Monsieur	MOULINAT	Lionel	Délégué

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKORCKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MAITRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélia FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

DECISION MODIFICATIVE N°1

En complément du budget primitif adopté le 16 février 2026, monsieur le Président propose d'approuver la décision modificative n°1 dont les tableaux ci-après récapitulent les contours. Cette décision modificative intègre principalement les besoins en crédits liés aux futures opérations à caractère foncier (cession des déchetteries de Schirmeck et de Saint-Blaise-la-Roche, extension de la ZA de Saales).

Par ailleurs, les recettes de fonctionnement, bénéficiant d'une bonne réalisation, sont revues à la hausse, permettant ainsi d'abonder la section d'investissement par le biais du virement entre sections.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Désignation	BP	DM1	TOTAL
O11	Charges à caractère général	1 899 169,68	0,00	1 899 169,68
O12	Charges de personnel	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
65	Autres charges d'activités	4 487 500,00	0,00	4 487 500,00
66	Charges financières	54 912,50	0,00	54 912,50
67	Charges spécifiques	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréc	341 900,00	0,00	341 900,00
O14	Atténuation de produits	3 005 000,00	0,00	3 005 000,00
O42	Opérations d'ordre	778 867,62	246 000,00	1 024 867,62
O23	Virement à la section d'Investissement	2 794 543,46	230 300,00	3 024 843,46
TOTAL		14 661 893,26	486 300,00	15 148 193,26

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Désignation	BP	DM1	TOTAL
70	Produits des services	50 500,00	0,00	50 500,00
73	Impôts et taxes	2 930 000,00	83 300,00	3 013 300,00
731	Fiscalité locale	3 905 000,00	211 800,00	4 116 800,00
74	Dotations et participations	2 443 500,00	179 000,00	2 622 500,00
75	Autres produits de gestion courant	110 000,00	0,00	110 000,00
76	Produits financiers	500,00	0,00	500,00
O13	Atténuation de charges	20 000,00	0,00	20 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	12 200,00	12 200,00
OO2	Résultat de fonctionnement reporté	5 202 393,26	0,00	5 202 393,26
TOTAL		14 661 893,26	486 300,00	15 148 193,26

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Désignation	BP	DM1	TOTAL
20	Immobilisations incorporelles	300 000,00	0,00	300 000,00
21	Immobilisations corporelles	3 114 000,00	476 300,00	3 590 300,00
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	50 000,00
O41	Opérations patrimoniales	300 000,00	0,00	300 000,00
13	Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	430 712,08	0,00	430 712,08
204	Subventions d'équipement versées	620 000,00	0,00	620 000,00
4541103	A définir	60 000,00	0,00	60 000,00
OO1	Solde d'exécution d'investissement	838 116,97	0,00	838 116,97
TOTAL		5 812 829,05	476 300,00	6 289 129,05

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Désignation	BP	DM1	TOTAL
10	Dotations et réserves	918 116,97	0,00	918 116,97
13	Subventions d'investissement	991 301,00	0,00	991 301,00
O40	Opérations d'ordre	778 867,62	246 000,00	1 024 867,62
O41	Opérations patrimoniales	300 000,00	0,00	300 000,00
4541203	A définir	30 000,00	0,00	30 000,00
O21	Virement de la section de fonctionn	2 794 543,46	230 300,00	3 024 843,46
TOTAL		5 812 829,05	476 300,00	6 289 129,05

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modification n°1 apportée au budget principal de l'exercice 2026, telle que précisée ci-dessus

AUTORISE monsieur le Président à signer tout document se rapportant à cette décision modificative.

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JULIOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maitrice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTITIONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MATTRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélia FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATIIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

TARIFS DE LOCATION DES SALLES ET DES EQUIPEMENTS SPORTIFS

VU les délibérations du Conseil de Communauté en date du 22 juin 2009 et du 16 juillet 2012,
relatives à la répartition des charges du terrain de football du stade des Grives,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 19 octobre 2009, relative aux tarifs de
location des espaces de la Salle Polyvalente de La Broque,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 21 décembre 2009, relative aux tarifs de
location des espaces du Hall des Sports de Schirmeck,
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 19 septembre 2011, relative aux
modifications apportées aux tarifs de location des espaces du Hall des Sports de Schirmeck et de la
Salle Polyvalente de La Broque,
Il est proposé de revoir et de rationaliser les tarifs afférents aux locations et mises à disposition des
salles et des équipements sportifs appartenant à la Communauté de Communes, actuellement régies
par des délibérations prises respectivement en 2009 et 2011.
Ces nouveaux tarifs tendront vers la généralisation des facturations forfaitisées.
Les tableaux ci-après récapitulent ces nouvelles propositions.

HALL DES SPORTS DE SCHIRMECK						
Salle	Clubs sportifs		Section jeunes		Locations ponctuelles	
Hall	Tarif horaire	5,00 €	Tarif horaire	2,50 €	Forfait 1j	50,00 €
					Forfait 1/2 j	25,00 €
Sous-sol	Tarif horaire	2,00 €	Tarif horaire	1,00 €		
Salle annexe					Forfait 1j	60,00 €

SALLE POLYVALENTE DE LA BROQUE					
Salle		Clubs sportifs		Section jeunes	
Hall		Tarif horaire	5,00 €	Tarif horaire	2,50 €
Salle		Locations ponctuelles			
Hall		Forfait 1 j	50,00 €		
Salle de réunion		Forfait 1 j	50,00 €		
Hall + salle de réunion		Forfait 1 j	100,00 €		
Salle socioculturelle		Forfait 1 j	200,00 €		
Hall + cuisine + vaisselle		Forfait 1 j	150,00 €		
Hall + salle de réunion + cuisine + vaisselle		Forfait 1 j	250,00 €		
Hall + salle socioculturelle + cuisine + vaisselle		Forfait 1 j	400,00 €	Forfait 1/2 j	200,00 €
Hall + salle socioculturelle + salle de réunion + cuisine + vaisselle		Forfait 1 j	500,00 €	Forfait 1/2 j	250,00 €
Mise en place et rangement des tables et des chaises dans la salle socioculturelle		Forfait 1 j	100,00 €		
Vaisselle		Forfait 1 j	50,00 €		
Ensemble salle polyvalente		Forfait 1 j	1 000,00 €		

STADE DES GRIVES DE BAREMBACH					
Equipement	FABB		Section jeunes		Autres clubs
Club-house	Forfait annuel	1 500,00 €			
Terrain synthétique	Forfait annuel	1 500,00 €	Forfait annuel	1 500,00 €	Tarif horaire 30,00 €

COURTS DE TENNIS DE SCHIRMECK		
Equipement	TCVB	
Club-house + courts	Forfait annuel	3 200,00 €

Ces locations feront l'objet d'une convention annuelle ou ponctuelle.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, par 3 abstentions (Jean-Luc PARTHONNEAU, Bruno REEB, Olivia GUILLOTIN) et 46 voix pour

APPROUVE la grille tarifaire ci-avant afférente aux locations de salles et d'équipements sportifs.

DECIDE de son application à compter du 1^{er} octobre 2026.

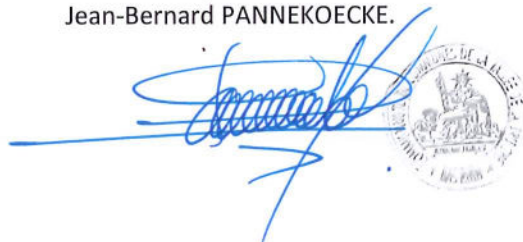
AUTORISE monsieur le président à signer tout document s'y rapportant.

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MAITRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélia FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

VAL EVENT : DEMANDE DE SUBVENTION

L'association Val Event propose d'organiser le 08 novembre 2026 une après-midi récréative
à destination des enfants et famille de la vallée de la Bruche autour d'un spectacle de magie
et de différentes animations.

Le budget de cette animation est de 2 650 euros et le prix d'entrée est fixé à 10 euros par
personne.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de soutenir cette manifestation par l'octroi d'une subvention de 300 euros

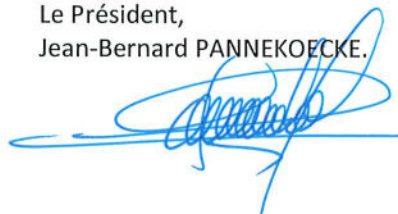
PREND ACTE que 30 billets ont été achetés à l'association pour être offert à des enfants lors
de la Fête du sport

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MAITRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélia FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

MUSEE OBERLIN : ETUDE DE CONSERVATION PREVENTIVE ET ACCOMPAGNEMENT DANS LA GESTION DES COLLECTIONS

CONFORMEMENT à la délibération du conseil communautaire du 15 juin 2026, la communauté de communes et la ville de Strasbourg ont signé une convention de dépôt au musée Oberlin des objets propriétés de la commune de Strasbourg.

La communauté de communes s'est engagée à veiller à la bonne conservation de ces collections ainsi qu'à la qualité de la présentation muséographique, par le biais du personnel scientifique travaillant au musée.

Pour faire face à l'absence de la conservatrice du musée et garantir notre engagement, il est proposé de faire appel à une conservatrice-restauratrice indépendante.

Mme Célestine OUSSET, conservatrice-restauratrice agréé, après une visite sur place, a proposé le devis suivant :

- 10 385 euros HT pour la réalisation du diagnostic et d'un plan de conservation préventive, ainsi que d'une formation du personnel intervenant au musée

- 3 810 euros HT pour un accompagnement de 12 mois dans la mise en œuvre de ce plan et une disponibilité pour des conseils par mail ou téléphone
- 3 185 euros HT pour l'accompagnement à la mise en œuvre du plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC)

Sous réserve de l'avis favorable du Musée Alsacien et de la Commission scientifique régionale des collections des Musées de France,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le président de la communauté de communes à signer les devis proposés par Mme OUSSET pour la réalisation du diagnostic, du plan de conservation préventive, d'une formation ainsi que d'un accompagnement sur 12 mois et l'accompagnement à la mise en œuvre du PSBC.

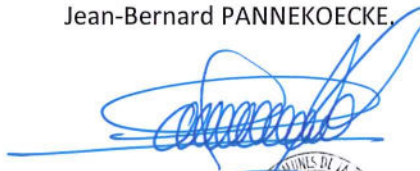
SOLLICITE le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles pour ce projet

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.




COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BJERRY Sabine MATTRE D'UOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélia FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

SITE SCHEIDECKER : PROPOSITION D'ACCOMPAGNEMENT

Les précédentes études consacrées au domaine Scheidecker ont permis d'améliorer la connaissance du site et les possibilités de montage techniques et financiers.

Il apparaît désormais nécessaire de travailler sur l'ambition de la collectivité par rapport à ce site, ambition qui doit être partagée et permettre de filtrer les opportunités à venir pour l'aménagement du site.

La visite du site KMO à Mulhouse a conduit ses fondateurs à faire une proposition d'accompagnement à la collectivité.

Cet accompagnement se traduira en 4 étapes :

- Formuler l'hypothèse de vocation du site
- Organiser des déplacements d'étude de sites inspirants
- Rédiger une charte fondatrice et une feuille de route à 10 ans
- Qualifier des opérateurs pour identifier des porteurs de projet.

Le budget proposé pour cette mission d'un an environ est de 55 000 euros HT.

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le président de la communauté de communes à signer le devis pour un montant de 55 000 euros HT.

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MAITRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélia FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

RENCONTRES PASTO – 3^{EME} EDITION – PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE LA DELEGATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Dans le cadre de sa politique en faveur du maintien de l'agriculture de montagne, de la préservation des paysages et de l'adaptation au changement climatique, la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche porte le projet de création d'un Service pastoral à l'échelle du Massif des Vosges. Ce projet, présenté dans le cadre de l'appel à projets « Territoires à Agricultures Positives » porté par la Région Grand Est et la Fondation Avril, s'appuie sur une démarche partenariale associant collectivités, établissements d'enseignement supérieur, organismes de recherche et acteurs du pastoralisme.

Aussi, dans le cadre de l'année internationale du pastoralisme, la communauté de communes propose de participer du 06 au 09 octobre aux rencontres Pasto de Cournon.
Une délégation composée de représentants de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche et des partenaires (PNRBV, PNRVN, Commissariat Massif des Vosges, ...) y participeront.
Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de prendre en charge les frais de déplacement et de séjour de cette délégation.

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MAITRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélie FRANZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PAYSAGE DE VERSAILLES DANS LE CADRE DU PROJET « CREATION D'UN SERVICE PASTORAL DU MASSIF DES VOSGES »

Dans le cadre de sa politique en faveur du maintien de l'agriculture de montagne, de la préservation des paysages et de l'adaptation au changement climatique, la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche porte le projet de création d'un Service pastoral à l'échelle du Massif des Vosges.

Ce projet, présenté dans le cadre de l'appel à projets « Territoires à Agricultures Positives » porté par la Région Grand Est et la Fondation Avril, s'appuie sur une démarche partenariale associant collectivités, établissements d'enseignement supérieur, organismes de recherche et acteurs du pastoralisme.

Dans ce cadre, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles propose de mobiliser des étudiants du Master « Théories et démarches du projet de paysage » afin de conduire, en septembre 2026, une mission pédagogique et scientifique sur le territoire de la Vallée de la Bruche.

Cette mission contribuera notamment :

- à analyser les interactions entre paysage, agriculture et pastoralisme ;
- à porter un regard prospectif sur les paysages du Massif des Vosges ;
- à alimenter les réflexions engagées dans le cadre de la préfiguration du futur Service pastoral

- à produire des éléments d'aide à la décision destinés aux élus et partenaires du projet.

Il est proposé de formaliser cette collaboration par une convention de partenariat précisant les engagements réciproques des parties.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche et l'École nationale supérieure de paysage de Versailles qui s'inscrit dans le cadre du projet « Création d'un Service pastoral dans le Massif des Vosges » soutenu par l'appel à projets « Territoires à Agricultures Positives ».

AUTORISE le Président à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre ;

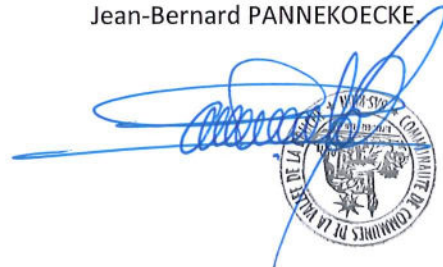
AUTORISE le Président à engager les dépenses prévues dans le cadre de cette mission

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DEILENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERIET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MATTRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélia FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC VETAGRO SUP – CLERMONT-FERRAND DANS LE CADRE DU PROJET « CREATION D'UN SERVICE PASTORAL DU MASSIF DES VOSGES »

Dans le cadre de sa politique en faveur du maintien de l'agriculture de montagne, de la préservation des paysages et de l'adaptation au changement climatique, la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche porte le projet de création d'un Service pastoral à l'échelle du Massif des Vosges.

Ce projet, présenté dans le cadre de l'appel à projets « Territoires à Agricultures Positives » porté par la Région Grand Est et la Fondation Avril, s'appuie sur une démarche partenariale associant collectivités, établissements d'enseignement supérieur, organismes de recherche et acteurs du pastoralisme.

Afin de renforcer la dimension scientifique et territoriale de cette démarche, un partenariat est proposé avec VetAgro Sup – Clermont-Ferrand, établissement d'enseignement supérieur agronomique.

Dans le cadre du Master GLOQUAL (Global Quality in European Livestock Production), les étudiants réaliseront, du 21 septembre au 4 octobre 2026, un travail de terrain consacré aux enjeux pastoraux du Massif des Vosges. Cette mission portera notamment sur :

- l'analyse des représentations de l'élevage dans le Massif des Vosges ;
- l'étude des relations entre paysage et élevage ;

- l'identification de pistes de coopération entre les acteurs du territoire afin d'accompagner une démarche pastorale concertée.

Les travaux seront conduits sous l'encadrement pédagogique de l'équipe enseignante de VetAgro Sup et viendront alimenter les réflexions engagées dans le cadre de la préfiguration du futur Service pastoral.

Il est proposé de formaliser cette collaboration par une convention de partenariat définissant les engagements réciproques des parties.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche et VetAgro Sup – Clermont-Ferrand ;

PRECISE que cette convention s'inscrit dans le cadre du projet « Création d'un Service pastoral dans le Massif des Vosges » soutenu par l'appel à projets « Territoires à Agricultures Positives ».

AUTORISE le Président à signer ladite convention ainsi que tout document nécessaire à son exécution ;

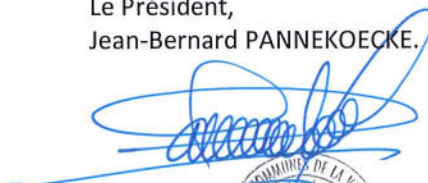
AUTORISE le Président à engager les dépenses prévues dans le cadre de cette mission

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.




COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DELLA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MAITRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélia FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

RENCONTRES NATIONALES DES ACTEURS DU PASTORALISME – PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE LA DELEGATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Du 16 au 18 septembre 2026, l'Association Française de Pastoralisme (AFP) organise en Haute-Ariège
les 41 -ème rencontres nationales des acteurs du pastoralisme.

Il est proposé la participation de la communauté de communes de la vallée de la Bruche.

La délégation de la Communauté de communes de la Vallée de la Bruche pourrait être composée de
Nathalie CHARTOIRE (AFP Aux Prés Veaux), Jean-Pierre DANANCHER (AFP Vallon de Barembach),
Jacques MICHEL (AFP Le Wildbach) et Jean Sébastien LAUMOND,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de prendre en charge les frais d'inscription, de déplacement et de séjour de cette délégation.

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY

Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE LA BRUCHE

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Molsheim
Effectif du conseil communautaire : 49
Nombre de conseillers en exercices : 49
Nombre de votants : 49

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 21 septembre 2026
Sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard PANNEKOECKE.

Étaient présents :

JUILLOT Bernard ZIMMERMANN Anne HAZEMANN Guy KROUCH Sylvie DELLENBACH Marc CUNY
Christiane PFISTER Philippe VERLET Isabelle AUBRY Sébastien GUIDAT Maurice REMY Philippe BRUNISSEN
Christophe BATT Jean-Louis WIGISHOFF Natacha BONEL Nicolas HEROS-JOURDAN Martine CUNY Alain
LANGNER Murielle BERNARD Daniel GRANDADAM Jean-Marie LAVIGNE Didier SIEFFER Thierry Eddy
MALAISE Séverine BANEAU Bernard MATHIS GIROLD Marc WOLF Nadège IBARS Gilbert DEILA-PINA
Lucien HERRY Hubert SUBLON Jérôme BERTRAND Laurent JEROME Alain GRISNAUX Monique LOUX
Ervain REEB Bruno GUILLOTIN Olivia PARTHONNEAU Jean-Luc KLEINMANN Christine PARENTHOINE
Camille FERRY Alain ROBERT BIERRY Sabine MAITRE D'HOTEL Sandy

Avaient donné procuration : MOREL Alice JANEL Alain MANGENET Romain FLAUS Aurélie FRANTZ
Théania

Excusés :

Suppléants présents :

HAUSCHKA Philippe FAUTRA Vanessa GROSHENS Elodie GRANDGEORGE Raymond WEBER Karin
MASSON Michel TOULZA Véronique MATTERN Yves MATHIS Jean-Marc HUMBERT Jean-Paul

Suppléants excusés : SCHEPPLER Christian JAUDON Yves SCHEPPLER François

Assistaient à la réunion : Laurent HOLSTEIN-LEIPELT Audrey STUDER Tom SPACH Jean-Sébastien
LAUMOND Bertrand KRUTH

SCIERIE DE RANRUPT : DESAFFECTATION

VU les articles L 1321-2 et 1321-3 du CGCT,

CONSIDERANT que suite à l'incendie qui a détruit la scierie de Ranrupt, les élus communautaires ont
décidé par vote à bulletin secret le 6 juillet 2026 de ne pas engager la communauté de communes
dans des travaux de reconstruction du bâtiment,

CONSIDERANT qu'il convient d'acter le retour du bien à la commune de Ranrupt et le devenir de
l'indemnité d'assurance versée à la communauté de communes,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE la désaffectation de la scierie de Ranrupt

ACTE que la commune de Ranrupt recouvre l'ensemble de ses droits et obligations sur ce bien

ACTE que la compétence inscrite dans les statuts de la communauté de communes sera retirée à
l'occasion de la prochaine révision des statuts

PREND ACTE qu'une délibération ultérieure précisera les modalités de reversement de la prime d'assurance perçue par la communauté de communes au titre du sinistre de 2020.

Certifié conforme au registre,
Schirmeck, le 22 septembre 2026

La secrétaire
Christiane CUNY



Le Président,
Jean-Bernard PANNEKOECKE.

